



Saint-Germain de la grange

Infos

Janvier 2021

À la Une

Meilleurs voeux
pour 2021

L'éditorial



Notre village évolue tout en préservant son identité rurale... [suite page 4]

**Chères Saint-Germanoises,
Chers Saint-Germanois,**

Après avoir connu une année 2020 plus que mouvementée, nous entamons 2021 sous les mêmes auspices. Confinement, couvre-feu et rappel des indispensables gestes barrières sont perçus par chacune ou chacun d'entre nous comme de véritables contraintes, ou au mieux, comme un mal nécessaire. C'est, en tout cas, une véritable blessure infligée au lien social, que ce soit pour les retrouvailles familiales ou amicales ou tout simplement la vie en collectivité. Nous devons penser aux plus fragiles et rester solidaires. Dans ce cadre, le C.C.A.S joue pleinement son rôle avec notamment un nouveau service de commandes/livraisons de courses et produits pharmaceutiques, assuré par des élus bénévoles, avec l'appui des services communaux, depuis le premier confinement.

Les longues périodes qui nous ont pour la plupart cloisonnés, y compris durant les belles journées ensoleillées, nous ont rappelé combien nous étions chanceux de pouvoir profiter de nos jardins et de notre environnement champêtre, même à portée de chaussures, même à moins d'un kilomètre ou moins d'une heure !

Néanmoins, ce fut aussi l'occasion de constater qu'il n'y a pas de plaisir à vivre dans nos campagnes si notre oreille est trop souvent malmenée par des nuisances sonores pas toujours malveillantes, mais souvent malvenues. Nous avons donc décidé de prendre un



**Un maraîcher
« bio » s'installe
à Saint-Germain**

[suite page 2]



**Une nouvelle aire
de repos pour les
promeneurs**

[suite page 4]



**La salle
Jules Gohard
fait peau neuve**

[suite page 6]



SaintGermaindelagrangOfficiel

www.saint-germain-de-la-grange.net



L'éditorial suite

nouvel arrêté sur la réglementation des activités bruyantes sur la commune : plus contraignant, c'est sûr, plus équitable c'est voulu, mais surtout qui permette d'assurer la tranquillité des habitants.

Bonne nouvelle ! Vous pourrez découvrir que le projet d'installation d'un maraîcher « bio » devient une réalité. C'est un acte fort en faveur du développement d'une production locale, en circuit-court, chez nous.

En matière d'environnement, cette fois à l'échelle de notre Intercommunalité, je me suis particulièrement investi ces derniers mois pour qu'un dossier de reprise du domaine de Grignon, mis en vente par l'État avec le départ programmé de l'école Agro Paristech, soit décidé et monté. En rude concurrence avec des promoteurs, notre dossier d'offre initiale a été déposé le 18 décembre dernier. C'est un peu le pot de terre contre le pot de fer financier. Afin de préserver des chances de succès, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines s'est rapprochée de Grignon 2026 (un autre candidat représentant les intérêts des anciens élèves d'Agro), pour porter un projet d'intérêt général sur le site : ouverture au public et création d'un Centre international d'échange et d'innovation, dédié à l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement. C'est une magnifique opportunité qui associe la préservation de notre patrimoine local et la perspective de développer sur notre territoire intercommunal, un centre d'activités et d'emplois dans une filière de développement durable. Ce sont ces projets de territoire, à notre échelle, ou aux échelles supérieures, qui sont les meilleurs garants pour préserver notre cadre de vie et notre richesse économique.

Bien à vous toutes et tous, je souhaite une excellente année, sous le sceau de la solidarité et de l'espoir !

Bertrand Hauet

Maire

1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

L'Actualité de la commune



UN MARAÎCHER « BIO »

Les premières récoltes prévues en juin

La Municipalité se réjouit d'avoir pu contribuer à l'installation de Pierre-Marie Fouillard, un jeune entrepreneur qui exploitera, en agriculture durable, des terres proches de nos zones urbanisées.

Axe fort de la politique d'aménagement et de développement de notre territoire, initiée par les Élus en place depuis plusieurs années, c'est la concrétisation d'un projet anticipé dans le dernier Plan Local d'Urbanisme et le résultat d'une candidature très fortement appuyée auprès de la SAFER Île de France (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

INTERVIEW

Pourquoi avoir choisi SGDLG pour vous installer ?

Pierre-Marie Fouillard : Je cherchais à m'installer en Île de France et j'ai tout simplement répondu à un appel à candidatures de la SAFER IDF qui mettait en vente des parcelles sur la commune et mon projet a été retenu.

Avez-vous rencontré des difficultés pour mener à bien votre projet ? Des soutiens ? Lesquels ?

P-M.F. : Tout d'abord ma compagne et mes proches, famille et amis me soutiennent depuis le début de mon projet d'installation et je les remercie. Une candidature SAFER n'est jamais gagnée d'avance, surtout dans ce secteur où nombreux sont les candidats. J'ai eu la chance d'avoir le soutien de Monsieur Hauet et Monsieur Legoff qui ont tout de suite adhéré à mon projet d'installation et qui ont appuyé ma candidature.

Quand prévoyez-vous vos premières récoltes ? Quels légumes allez-vous produire ?

P-M.F. : Tout reste encore à mettre en place avant de pouvoir produire. Il faut construire un hangar et un logement, installer l'irrigation, monter les serres, faire venir le matériel et tout cela prend du temps mais j'espère pouvoir faire les premiers semis et plantations fin mars-début avril pour des premières récoltes au mois de juin.

Quand pourrons-nous profiter de vos bons produits et comment ?

P-M.F. : Je vais produire tous les légumes de saison pour faire essentiellement de la vente directe à la ferme. J'envisage aussi de créer une AMAP* (paniers) sur la commune.

* Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

En temps de Covid...

✓ SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES pour les plus fragiles

Depuis le mois d'avril, en partenariat avec les commerces locaux, la Commune et le C.C.A.S ont mis en place un service de livraison de courses pour les habitants les plus fragiles. Ce service a dû être renforcé, après la deuxième vague, pour répondre à la demande croissante. "C'est aussi un moyen de nous assurer que tout le monde va bien et d'apporter un peu de chaleur humaine. En respectant les mesures barrières, bien sûr !", précise André Nichèle, principal acteur avec les services administratifs de la mairie.

À ce jour, une vingtaine de foyers saint-germanoises bénéficie de ce service, ponctuellement ou régulièrement.

Vous êtes une personne à risques ? Vous avez des difficultés pour vous déplacer et aucun proche pour vous aider ? Contactez la mairie, Tél. 01 34 91 02 10.



✓ UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES 16-25 ANS

Par l'intermédiaire du C.C.A.S, la commune a renouvelé son adhésion à la mission locale d'accompagnement des 16/25 ans dans leurs démarches d'orientation et d'insertion professionnelle.

En 2019, 14 jeunes de notre commune ont été accompagnés.

SQYWay 16/25
1416 boulevard Léon Blum-78370 Plaisir
Tél : 01 30 79 66 30

✓ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Dans le respect du protocole sanitaire et des annonces présidentielles successives, les services périscolaires sont opérationnels :

- Le fonctionnement de la restauration scolaire est identique à celui mis en place depuis la rentrée de septembre. Aération, nettoyage et désinfection des locaux ont lieu tous les jours et entre chaque service ;
- Des groupes sont constitués, afin de limiter au maximum le "brassage", lors des garderies du matin et du soir, de l'étude et à l'accueil de loisirs.

✓ DISTRIBUTION DE MASQUES AUX ÉCOLIERS

Avec le concours de la région Île de France, des masques ont été distribués à tous les écoliers de notre commune, en novembre. Il s'agit de la troisième distribution, après les masques fournis par le Département pour les habitants de plus de 11 ans et ceux offerts par une entreprise privée pour les enseignants et les personnels des écoles,

◀ Cérémonie du 11 novembre

Compte tenu des consignes sanitaires, la cérémonie du 11 Novembre à Saint-Germain de la grange s'est déroulée dans un format restreint. Néanmoins, quelques habitants se sont joints au Conseil municipal et aux représentants de l'UNC pour honorer le devoir de mémoire, en respectant les mesures de distanciation.

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale

Bertrand HAUET, Corinne DESAUW, Valérie TALBODEC, André NICHELE, Annick LENORMAND, Gaëlle GAIFFAS, Marie-Christine CHARISSOUX, Laurent GRAD, Martine DELEPOUILLE, Jean-Paul GILBERT, Léopoldine GOURLE, Emmanuel ROUSSEAU, Solange PENIN, Patrick MEZENGE

Nos 2 écoles communales

en quelques chiffres

183 élèves

(56 maternelles, 127 élémentaires),
7 classes, 8 enseignantes,
10 agents communaux pour le périscolaire,
177 repas servis (en moyenne par jour), 23 enfants accueillis à la garderie du matin, 37 à la garderie du soir (maternelle), 48 à l'étude (élémentaire), 4 animateurs à l'accueil de loisirs du mercredi pour accueillir entre 35 et 47 enfants.

Billet d'humeur



VOLS AU CIMETIÈRE

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que, régulièrement, des familles se plaignent de vols de plantes et compositions sur la tombe de leur proche. Vous avez bien lu : des personnes inconvenantes et malhonnêtes viennent dans notre cimetière communal se servir sur les sépultures pour... les planter dans leur jardin ? Les revendre ?

Ces actes ne sont malheureusement pas une exclusivité locale, mais n'en sont pas moins révoltants. Nous étudions plusieurs solutions pour mettre fin à ces agissements.

Aménagement et préservation de l'espace pub



AVANT L'ÉTÉ, LE VERGER

Une nouvelle aire de repos pour les promeneurs

Le 3 novembre dernier, la commune est officiellement devenue propriétaire d'un terrain situé au milieu des « Champs Elysées » saint-germanois.

Cet ancien verger faisait déjà l'objet des attentions de la précédente équipe municipale afin d'offrir une aire de repos aux habitants, aux promeneurs de passage, ainsi qu'aux randonneurs du GR1, comme en témoigne le passage piéton anticipé en 2019.

Un premier débroussaillage a permis d'identifier les arbres qui pouvaient être conservés. Un aménagement « nature » avec plantations, tables, bancs et jeux d'enfants est envisagé.

Si les températures sont clémentes et si ce nouvel espace de détente est respecté, de délicieuses perspectives de jardin gourmand nous attendent !

▼ Des nouvelles du... PROJET DE GOLF

On devine maintenant les courbes du futur golf qui bordera notre commune.

Cependant, le ballet des véhicules pour l'apport de terre se poursuivra

jusqu'au printemps 2022. Les travaux d'aménagement devraient être achevés à la fin de cette même année, pour une ouverture prévue au public en 2023.



Saint-Germain de la grange Infos - Janvier 2021

▼ VENIR À L'ÉCOLE À PIED OU EN VÉLO

Les aménagements piétons/piste cyclable se poursuivent. Il est désormais possible pour nos enfants de venir à pied ou en vélo à l'école, en toute sécurité, depuis les hauteurs de la commune.

Un rack à vélos et à trottinettes sera prochainement installé et des places de stationnement supplémentaires ont été matérialisées, afin de ne plus encombrer l'espace dédié aux autocars.



Espace prévu pour le rack à vélos et trottinettes



▲ JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE

Les Saint-Germainois concernés !

Plus de 75 Saint-Germainois de tous âges ont répondu présents pour ce premier World CleanUp Day organisé par la commune.

Dès 9 heures, le 19 septembre, dans une ambiance joyeuse et conviviale, les bénévoles ont arpenté les rues et chemins du village en ramassant et triant tous les déchets disséminés. La benne de 30 m³ mise à disposition a ainsi été totalement remplie !

Cette journée a été également l'occasion de sensibiliser les plus jeunes. Encore merci à tous les participants pour leur implication et leur motivation ! On se donne rendez-vous en 2021, pour couvrir un périmètre encore plus large.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Nous pouvons tous agir !

En journée comme en soirée ou encore la nuit, le bruit est une nuisance qui peut porter atteinte tant à la santé, aux libertés individuelles, qu'à la sécurité des personnes... Bref, à la qualité de vie dans notre village. En vertu de ses pouvoirs de police, le Maire a la possibilité de compléter la réglementation générale en matière de bruit. L'arrêté municipal est accessible dans son intégralité sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'affichage en mairie. Voici les principales dispositions d'autorisation. ►

Intervenants	Domaine	Jours	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre
Professionnels y compris travaux d'entretien des espaces verts et de chantiers	public	lundi au vendredi	7h à 20h	7h à 12h et 13h30 à 19h
		samedis	8h à 19h	9h à 12h et 14h à 18h
		dimanches et fériés	interdit	interdit
	privé	lundi au vendredi	7h à 20h	7h à 12h et 13h30 à 19h
		samedis	8h à 19h	9h à 12h et 14h à 18h
		dimanches et fériés	interdit	interdit
Particuliers y compris travaux d'entretien des espaces verts et de chantiers	public	néant	néant	néant
	privé	lundi au vendredi	7h à 20h	7h à 12h et 13h30 à 19h
		samedis	8h à 19h	9h à 12h et 14h à 18h
		dimanches et fériés	10h à 12h	10h à 12h

Des dérogations ponctuelles pourront être accordées, sous réserve d'une demande écrite fournie à la mairie au moins 72 heures avant la réalisation des travaux.

L'utilisation des appareils sonores d'effarouchement des animaux ou de dispersion des nuages utilisés pour la protection des cultures est restreinte aux quelques jours

durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées. Éloignés d'au moins 300 mètres des habitations, la fréquence de leurs détonations ne peut être inférieure à 20 minutes. Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour.

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines individuelles (ou autres équipements) sont

tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas sources de gêne pour le voisinage.

Une tolérance est admise pour la fête du jour de l'an, la fête de la musique, la fête nationale, et la fête annuelle de la commune.

Culturel, socioculturel et sport



ACCESSIBILITÉ ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS : La salle Jules Gohard fait peau neuve !

Depuis des décennies, la salle Jules Gohard accueille des réunions publiques et privées ainsi que des activités culturelles et sportives, proposées par la Municipalité et les associations. Malgré tous ses bons et loyaux services, elle n'a jamais connu, depuis sa création, d'autres travaux que des petits aménagements.

Afin de permettre à tous d'y accéder, un ascenseur aujourd'hui réceptionné, a été créé en complément de l'escalier existant. Les travaux concernent désormais la grande salle :

- Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des sanitaires et création d'un espace "Kitchenette",
- Amélioration des performances thermiques et acoustiques,
- Mise aux dernières normes incendie,
- Modernisation et intégration des équipements audio et vidéo.

L'ensemble des usagers pourra, courant mars, profiter d'un espace parfaitement accessible, équipé, insonorisé et isolé.

La réhabilitation de la salle Jules Gohard n'est qu'une première étape d'un projet global visant à élargir

l'offre d'équipements de loisirs sur la commune. Le Centre Elie Ferrier (site de l'ancienne école maternelle) et ses abords deviendront, à terme, un pôle d'activités culturelles, artistiques et sportives.



■ CINÉMA DE PLEIN AIR Première séance réussie !

Plus de 120 personnes sont venues assister le jeudi 27 août 2020 à la projection du film *La vie rêvée de Walter Mitty* (2013), et ce malgré l'orage menaçant. Une véritable salle de cinéma en plein air avait été créée sur le parking du Centre Elie Ferrier.



Entre amis ou en famille, le public a pu participer en première partie de soirée à une animation blindtest autour du monde du cinéma. L'enthousiasme fut visible sur les buzzers et les gagnants ont remporté du pop corn préparé par les



membres de l'Association pour les Fêtes et l'Action Culturelle du village (l'AFAC) qui proposaient par ailleurs toute la soirée une buvette salée et sucrée.



Un grand merci au Conseil départemental pour l'attention donnée à notre candidature 2020 au programme « Les Yvelines font leur cinéma ». Une soirée estivale à renouveler, avec leur soutien logistique, pour le plaisir de tous !



PORTRAIT

Laurence de Saint Martin, une artiste saint-germanoise

Ancienne ingénieure en électronique et professeure de piano installée récemment sur la commune, Laurence de Saint Martin a plus d'une corde à son arc. Depuis quelques années déjà, elle a ainsi décidé de s'exprimer artistiquement en s'appuyant sur de solides techniques de gravure, mêlées progressivement au plaisir des mots, ceux de poètes reconnus... et les siens. Lors de la 16^e édition du Parcours Helium du mois d'octobre dernier, vous

avez pu pousser la porte de son atelier et découvrir ses œuvres et l'univers de création de cette graveuse-sculptrice adepte des techniques de l'eau-forte et de l'encrage en polychromie. C'est avec une passion non dissimulée que Laurence de Saint Martin a montré à ses visiteurs curieux, amateurs ou néophytes, comment se créaient ses œuvres, notamment grâce à la presse qui trônait dans sa véranda. N'hésitez pas à lui rendre une petite visite sur son



site <https://laurence.desaintmartin.fr> ou sur sa page Facebook. « Au cœur du jardin » ou en « Jeu de mains », vous plongerez dans ses surprenantes sculptures et ses boîtes à lumière inattendues.

Nouveau!
Pass+
 La carte des jeunes
 Hauts-de-Seine - Yvelines

Année scolaire 2020 - 2021

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES
 De l'entrée en 6^e à la majorité, le Département accompagne les jeunes :

- ✓ Aide financière
- ✓ Bons plans

Inscrivez-vous !
Demandez votre carte

Yvelines - Hauts-de-Seine

Pour vous aider :
 09 69 32 60 92
 (n° non surtaxé)
 du lundi au vendredi
 de 9h à 19h

www.7992.fr
www.passplus.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

"Dynamisons Ensemble Saint Germain de la Grange"

(texte publié tel que reçu)

Que cette nouvelle année vous apporte le meilleur pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons une excellente année 2021 !

En premier lieu nos pensées vont vers Mme Boljevic, dont le décès a assombri une année 2020 déjà difficile. Les sept premiers mois de notre mandat, impactés par le contexte sanitaire, ont notamment empêché la participation du public aux conseils municipaux. Espérons que cette année 2021 verra se lever les huis-clos pour permettre votre présence.

Notre motivation à faire évoluer la commune reste intacte. Au sein des commissions où nous sommes représentés, nous voulons défendre nos valeurs : plus de développement durable, plus de communication et envisager votre implication dans les décisions qui vous concernent, en toute transparence. Nous regrettons que ces trois sujets soient peu traités dans des commissions dédiées et espérons que les commissions Services-Solidarité-Social et Événements qui ont été créées mais non convoquées seront bientôt mises en place car elles ont leur importance pour la commune.

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit une année de partage, de solidarité et voulons œuvrer pour le bien de tous, être à l'écoute des uns des autres sans différenciation. C'est avec la même énergie, avec les mêmes ambitions et valeurs que Dynamisons Ensemble Saint Germain de la Grange poursuivra son engagement, pour vous et avec vous au sein de notre village !

Vos conseillers municipaux, Laurent GRAD, Guillemette LE MINOR, Valérie POULAIN

www.dynamisonsensemblesaintgermaindelagrang2020.fr
www.facebook.com/dynamisonsensemblesaintgermaindelagrang

Janvier 2021 - Saint-Germain de la Grange Infos

Agenda

À l'heure actuelle, la situation sanitaire ne nous permet pas de prévoir des manifestations rassemblant un large public. De même, le Centre communal d'Action sociale a dû annuler ses rendez-vous annuels de fin d'année, à destination de nos aînés.

L'attente est aussi difficile pour nos associations qui guettent le feu vert pour reprendre intégralement leurs activités.

Soutenons-les en ne nous désengageant pas !

Collectes

Détail de l'ensemble des collectes dans le calendrier joint.
Pour mémoire, les conteneurs doivent être sortis, au plus tôt la veille au soir, pour éviter d'encombrer les trottoirs.

En mairie Nocturnes et samedis

Vendredi jusqu'à 20h en 2021
22 et 29 janvier, 19 et 26 mars,
16 avril, 21 et 28 mai, 18 et 25 juin

Samedi de 9h à 11h30 en 2021
9 et 16 janvier, 6 et 13 février,
6 et 13 mars, 3 et 10 avril,
5 et 12 juin, 3 juillet

Bulletin municipal

Directeur de la Publication :
Bertrand HAUET

Numéro réalisé par l'équipe municipale

Impression :
Imprimerie Port Royal

1 rue de la Mairie
78640 Saint-Germain de la grange
Tél. : 01 34 91 02 10
Courriel :
mairie.st-germain-de-la-grange
@wanadoo.fr

REPORT DE L'ATELIER NUMÉRIQUE en décembre

Ce n'est que partie remise pour l'atelier de formation à l'utilisation des tablettes numériques dont devaient bénéficier nos aînés, en début d'année.

Animée par l'association Delta7 avec le soutien du Département et de l'Assurance Retraite Île-de-France, cette formation gratuite de 25 heures se déroule en séances de deux heures et demie, deux fois par semaine et sur une durée de cinq semaines. Elle a pour objectif d'accompagner les seniors vers l'autonomie numérique et de la maintenir le plus longtemps possible.

Tout est mis en œuvre pour que cette opération puisse avoir lieu en fin d'année.

Renseignements : Annick Lenormand, Conseillère municipale et Présidente de l'Âge d'or. mail : annicklen@wanadoo.fr

Carnet

DEUX ÉLUS NOUS ONT QUITTÉS

Jacqueline Boljevic et Rémy Delépine

Durant près de 22 ans, Jacqueline a fait preuve d'un engagement sincère et durable au sein de la Municipalité. Éluée en 1998, de 2002 à 2020, elle exercera la fonction de 1^{ère} Adjointe, à laquelle s'ajoutera, de 2014 à 2020, celle de Conseillère Communautaire de Cœur d'Yvelines.

Engagée dans la vie publique, faisant acte de dévouement au service des autres et de l'intérêt général, elle a représenté la commune dans tous les organismes relevant de la petite enfance et du social.

Jacqueline nous laisse le souvenir d'une femme d'une grande élégance, agissant toujours avec beaucoup de dignité, et dont l'efficacité au service de la commune et de ses habitants a été précieuse.

Rémy aimait son village, ses habitants. Il aimait la vie et les autres.

Dès son arrivée sur la commune, comme de nombreux bénévoles, il a donné de son temps et mis ses compétences au service des associations du Village et particulièrement de l'AFAC (Association pour les Fêtes et l'Animation Culturelle).

Lorsqu'il a été élu Président, il s'était donné pour objectif de lui redonner un nouveau souffle et de fédérer toutes les associations autour d'animations communes.

En 2014, il a rejoint le Conseil municipal pour un engagement tenu jusqu'à son dernier jour.

Notre village a perdu une belle personne, un homme profondément sincère, au service des gens, rassembleur et innovant.

Félicitations aux heureux parents de

Tara PETIT née le 5 janvier 2020
Anna DECONINCK née le 1^{er} mars 2020
Ambre FICHET née le 19 mars 2020
Juliette GUILLAUMIE née le 17 mai 2020
Nathan TURMEAU né le 17 juin 2020
Margot BERGAUD née le 6 juillet 2020
Maëlou ETRING née le 16 octobre 2020
Ayden RANDAZZO né le 6 novembre 2020
Moana MANTELET née le 1^{er} décembre 2020

Ils se sont unis

Maria RODRIGUES DE MORAIS et Pierre MURÇA le 3 octobre 2020

Ils nous ont quittés

Jean PERRIER, le 11 janvier 2020
Christiane MARCHAND veuve HUSSON, le 14 février 2020
Rémy DELÉPINE, le 11 mars 2020
Serge CAPELIER, le 14 juin 2020
Marc LE DOUCE, le 21 juin 2020
Jacqueline PRUD'HOMME veuve BOLJEVIC, le 30 juin 2020
Philippe FAUVEAU, le 25 novembre 2020
Catherine GIRARDIN épouse LEROY, le 17 décembre 2020